

Anthropologie et Sociétés



CLAVIEN Christine et Catherine EL-BEZ (dir.), 2007, *Morale et évolution biologique, entre déterminisme et liberté*. Lausanne, Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, 338 p., index.

Raymond Massé

Anthropologie de la morale et de l'éthique
Anthropology of ethics and moralities
Anthropología de la moral y de la ética
Volume 33, numéro 3, 2009

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/039690ar>
DOI : <https://doi.org/10.7202/039690ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département d'anthropologie de l'Université Laval

ISSN

0702-8997 (imprimé)
1703-7921 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Massé, R. (2009). Compte rendu de [CLAVIEN Christine et Catherine EL-BEZ (dir.), 2007, *Morale et évolution biologique, entre déterminisme et liberté*. Lausanne, Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, 338 p., index.] *Anthropologie et Sociétés*, 33 (3), 214–216. <https://doi.org/10.7202/039690ar>

réels. Les textes de Howell (chap. 5) sur l'adoption internationale et de Robbins (chap. 4) qui compare les discours et les pratiques sociales des Urupmin de Papouasie en contexte de christianisation individualisante, en constituent des exemples convaincants.

Chacun à leur façon, les deux ouvrages questionnent les apports et limites du relativisme éthique. Comment conjuguer ouverture empathique face à la diversité, et réflexivité critique face aux écarts, par rapport à des valeurs que l'on pourrait souhaiter universelles? Bien sûr, reconnaît Zigon, le relativisme, en dépit des multiples critiques dont il fait l'objet, demeure selon ses termes une sorte de « position de départ par défaut » en anthropologie, ce qui ne libère pas l'anthropologie de son devoir de dépassement du relativisme primaire. La position de Heintz est pour sa part plus tranchée ; l'anthropologue ne doit pas abdiquer face à une anthropologie du monde moral au profit d'une reddition en faveur d'une simple description des pratiques, aussi en profondeur soit-elle. L'anthropologue ne pourra pas se contenter de s'extasier face à l'infinie créativité de la culture humaine dans la production de normes morales exotiques. En tant que scientifique social, l'anthropologue se doit :

[D]e confronter faits et discours, étude des raisons derrière les positions des acteurs (soient-ils « traditionnels » ou « modernes » ou « occidentalisés »), de mesurer leur engagement dans les débats et voir comment les opinions sont polarisées à l'intérieur d'une société.

Heintz 2009 : 7, ma traduction

The Anthropology of Moralities et *Morality : An Anthropological Perspective* constituent des références incontournables pour quiconque s'intéresse à ces champs de recherche. Le recueil de textes édité par Heintz est remarquable du fait de la qualité des contributions et de leur arrimage avec les balises méthodologiques et épistémologiques proposées aux collaborateurs. L'ouvrage de Zigon dresse de son côté un bilan substantiel des recherches passées et actuelles en anthropologie des moralités et de l'éthique, et ce, tout en offrant au lecteur des clés pour un cadre théorique adapté. Les deux ouvrages constituent des jalons désormais incontournables dans la construction d'une anthropologie de la moralité.

Raymond Massé
Département d'anthropologie
Université Laval, Québec (Québec)

CLAVIEN Christine et Catherine EL-BEZ (dir.), 2007, *Morale et évolution biologique, entre déterminisme et liberté*. Lausanne, Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, 338 p., index.

L'intérêt des anthropologues évolutionnistes porte globalement sur le contexte d'émergence de la pensée morale dans l'histoire de l'humanité. L'ouvrage *Morale et évolution biologique, entre déterminisme et liberté* déborde largement cette préoccupation. D'abord, reconnaît Christine Clavien en introduction du volume,

[L]es théories évolutionnistes ne parviennent pas à rendre compte de l'identité individuelle des agents moraux (le fait qu'ils soient des personnes uniques avec une histoire et une pensée qui leur est propre). Or, la morale concerne précisément les personnes et leurs projets de vie particuliers.

p. 5

Toutefois, si ce constat appelle à la prudence dans le recours à l'éthique évolutionniste, il ne suffit pas à déconsidérer complètement cette approche de l'universalité de la morale dans les sociétés humaines. En fait, les contributeurs à cet ouvrage visent à dépasser la réaction épidermique négative face à la question du rôle de l'évolution dans la définition du contenu de la morale, contenu qui ne se limite aucunement à la définition du Bien et du Mal ; il ne suffit d'ailleurs pas plus de démontrer qu'un comportement soit « adapté » ou adaptatif pour en confirmer le caractère moral, ou encore, d'invoquer le déterminisme génétique pour expliquer l'immoralité de certains comportements (Dekeuwer chap. 5).

Pour Clavien, il faut aborder l'éthique évolutionniste comme

[U]ne méthodologie interdisciplinaire qui consiste à introduire le point de vue évolutionniste dans la philosophie morale [et qui] est capable de générer de nouveaux questionnements ou de nouvelles positions.

p. 7

C'est à cette tâche consistant à présenter les contributions, mais aussi les limites, d'une éthique évolutionniste que s'attaque dans cet ouvrage une équipe multidisciplinaire de quatorze auteurs (philosophes, anthropologues, sociologues, linguistes, biophysiciens, juristes). Après une introduction aux théories évolutionnistes appliquées à l'éthique, le livre aborde ces apports et limites à travers les cinq thèmes que constituent l'émergence de la vie morale, et tout particulièrement des normes morales ; l'évolution des émotions morales telles que celles liées à la honte, au dégoût ou à la culpabilité ; l'ancrage de la morale dans le langage et l'émergence du sujet moral ; l'impact de l'évolutionnisme sur l'éthique normative et l'examen critique des déterminismes biologiques des comportements et de la responsabilité morale. Particulièrement intéressante s'avère l'analyse par Baumard du rôle des normes sociales. Il soutient dans son texte que « la morale telle que les humains la pratiquent ne consiste pas à être altruiste mais à respecter des normes morales » (p. 68). L'évolution de l'homme reposerait alors sur une stratégie adaptée à un environnement social de type contractualiste ; les normes sont morales dans la mesure où leur respect, en vertu d'un contrat social implicite, est la meilleure stratégie à adopter dans l'intérêt individuel de chacun. Bref, les êtres moraux sont de « bons stratèges » capables de mobiliser la collectivité face au respect de normes utiles pour la survie. Cette approche contractualiste des fondements de la morale est toutefois critiquée par de Sousa qui, plus loin dans le chapitre 1, soutient que le système de sanction ou d'approbation des comportements adaptatifs respectueux du contrat social n'a rien de « moral » en soi. Dans un tout autre registre, alors que la psychologie évolutionniste a depuis longtemps analysé le rôle des émotions dans l'émergence de la morale, Faucher (chap. 2) remet ici les pendules à l'heure. Les normes contractuelles deviennent « morales », bien sûr, lorsqu'elles sont appuyées par une composante affective, par certaines émotions (empathie, dégoût, honte, par exemple). Toutefois, soutient-il, si l'émotion peut renforcer les normes morales, elle ne saurait jamais fonder le normatif lui-même, ni déterminer ce qui est moral ou non.

Cet ouvrage multidisciplinaire permettra au lecteur de faire le point sur l'état des débats contemporains sur les rapports entre morale et évolution. L'introduction aux théories évolutionnistes (diverses théories de la sélection, de la réciprocité, des jeux) présentée en début d'ouvrage par Clavien est particulièrement éclairante, tout comme le chapitre qu'elle signe sur l'impact de ces théories évolutionnistes sur l'éthique normative (chap. 4). Pour chacun des cinq grands thèmes abordés, l'ouvrage est soucieux de convoquer des auteurs aux approches parfois opposées, confrontations qui sont commentées par autant de chercheurs à la fin de chacune des sections. C'est un livre qui, globalement, enrichit significativement le débat sur un champ de la recherche généralement ignoré par l'anthropologie de la morale et de l'éthique.

Raymond Massé
Département d'anthropologie
Université Laval, Québec (Québec)

HAZEL Robert et Mohamed MOHAMED-ABDI, 2007, *L'infibulation en milieu somali et en Nubie. Crime contre la femme? Perfectionnement de la forme féminine?* Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 623 p., bibliogr., index.

C'est à un sujet fort délicat, ainsi qu'il est d'ailleurs précisé dès les premières pages, auquel s'attaquent l'anthropologue Robert Hazel et le spécialiste de la culture somalie, Mohamed Mohamed-Abdi. L'objectif de cet ouvrage volumineux (629 pages) est à la fois de rendre compte du sens de la coutume de l'infibulation et de réaliser un travail de démystification à son encontre. L'infibulation est « une obstruction vulvaire chirurgicale avec clitoridectomie nécessitant une intervention libératrice ultérieure réalisée au moment du mariage », indique le médecin et ethnopsychiatre Erlich (p. 43), soit « la quasi-obturation des organes génitaux externes de la femme » précisent les auteurs (p. 1). Ces derniers, qui ont débuté cette recherche (d'abord documentaire) en 1997, décryptent le discours social, en particulier somali, sur l'infibulation, et passent en revue les diverses explications qui ont été proposées par des chercheurs et des observateurs à la fois africains et occidentaux.

L'ouvrage comporte trois parties de taille inégales (« Excision et infibulation : premiers repérages » ; « L'excision en Afrique : triomphe et ravages d'une pensée unique » ; « Un regard ethnologique sur l'infibulation »). Toute infibulation comportant une excision, cette dernière est analysée sous des angles historiques et culturels, en lien avec la circoncision qui, elle, n'a jamais engendré de réelles polémiques. Excision et circoncision, notent les auteurs en p. 535, sont des rites traditionnels à caractère héroïque chez diverses populations d'Afrique, et l'infibulation serait quant à elle une coutume préislamique dont l'ancienneté demeure incertaine (p. 44).

Les deux chercheurs s'en prennent aux luttes contre les MGF (mutilations génitales féminines), largement animées par le mouvement féministe, qui se sont instaurées dans le sillage du colonialisme, mobilisant à la fois des Africains et des Occidentaux qui tentent d'imposer leurs vues et leurs perceptions sur des pratiques qu'ils jugent « mutilantes » (p. 83), puisqu'elles exprimeraient des manifestations « extrêmes de la subordination historique du